National Battlefields Commission

2003-2004
Estimates

Part III – Report on Plans and Priorities

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament. The Estimates, which are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board, consist of three parts:

Part I – The Government Expenditure Plan provides an overview of federal spending and summarizes both the relationship of the key elements of the Main Estimates to the Expenditure Plan (as set out in the Budget).

Part II – The Main Estimates directly support the *Appropriation Act*. The Main Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these votes to enable the government to proceed with its spending plans. Parts I and II of the Estimates are tabled concurrently on or before March 1.

Part III – Departmental Expenditure Plans, which is divided into two components:

(1) **Reports on Plans and Priorities (RPPs)** are individual expenditure plans for each department and agency (excluding Crown corporations). These reports provide increased levels of detail on a business line basis and contain information on objectives, initiatives and planned results, including links to related resource requirements over a three-year period. The RPPs also provide details on human resource requirements, major capital projects, grants and contributions, and net program costs. They are tabled in Parliament by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*. These documents are to be tabled on or before March 31 and referred to committees, which then report back to the House of Commons pursuant to Standing Order 81(4).

(2) **Departmental Performance Reports (DPRs)** are individual department and agency accounts of accomplishments achieved against planned performance expectations as set out in respective RPPs. These Performance Reports, which cover the most recently completed fiscal year, are tabled in Parliament in the fall by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of public funds.

©Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented
by the Minister of Public Works and Government Services, 2003.

Available through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing
Communication Canada
Ottawa (Ontario)
KIA OS9

Telephone: (613) 941-5995
Fax: (613) 954-5779 or 1-800-565-7757 (Canada and U.S.A.)
Orders only: 1-800-635-7943 (Canada and U.S.A.)
Internet: http://publications.communication.gc.ca

Catalogue No.: BT31-2/2004-III-97
ISBN: 0-660-62216-5

THE NATIONAL BATTLEFIELDS COMMISSION

2003-2004
ESTIMATES

Report on Plans and Priorities

Approved

HONOURABLE SHEILA COPPS, P.C., M.P
MINISTER OF CANADIAN HERITAGE

TABLE OF CONTENTS

Section I: Messages **5**

Minister's Message 5
Management Representation Statement 6

Section II: Raison d'être **7**

Section III: Planning Overview **7**

Section IV: Plans and Priorities by Strategic Outcomes **9**

4.1 Summary 9
4.2 Details 9
4.3 Application 11
4.4 Key Government Themes and Management Initiatives 12
4.5 Horizontal Initiatives 13

Section V: Organization **13**

5.1 Strategic Outcomes and Business lines 13
5.2 Accountability 14
5.3 Business Line Description 14
5.4 Departmental Planned Spending 15

Section VI: Annexes **16**

6.1 Sources of Respendable Revenue 16
6.2 Other Information 16

Section I: Messages

Minister's Message

More and more, Canadians are embracing their culture and their diversity and celebrating our Canadian identity. To be Canadian means to show openness toward differences and to appreciate the cultural wealth that comes with our diversity.

The 18 agencies and Crown corporations that make up the Canadian Heritage Portfolio strive to strengthen our identity and our sense of belonging, and to make our diversity our strength in all areas, whether cultural, social, political or economic. In an era of globalization, Canadians cannot take their values, culture and identity for granted. We must therefore encourage the expression of our cherished values, which shape our identity. The Canadian Heritage Portfolio is proud to join its many partners in supporting the work and successes of our artists, creators, athletes and everyone who embodies our values and contributes to Canada=s vitality. Through their activities, the members of the Canadian Heritage Portfolio encourage us to learn more about our history and our culture. They help us articulate our values, deepen our mutual understanding and strengthen connections among ourselves.

For almost a century now, the National Battlefields Commission, a member of the Canadian Heritage Portfolio, has been preserving and presenting the Plains of Abraham, one of the most important historic sites in Canadian history, as well as other nearby parks and buildings. By presenting one of the world's most prestigious parks and preparing to celebrate its 100th anniversary in 2008, the Commission continues to contribute to the well-being of Canadians who, in steadily growing numbers, enjoy this unique park that is both historic and urban.

It is my hope that this report will be well received by those the Commission is working to serve better, and that it will encourage their participation and help give them their rightful place in our society.

Sheila Copps

MANAGEMENT REPRESENTATION STATEMENT

2003-2004 Report on Plans and Priorities

I submit, for tabling in Parliament, the 2003-2004 Report on Plans and Priorities (RPP) for **THE NATIONAL BATTLEFIELDS COMMISSION**.

This document has been prepared in accordance with the reporting principles and disclosure requirements contained in the *Guide to the preparation of the 2003-2004 Report on Plans and Priorities*.

- It accurately portrays the organization's plans and priorities.
- The planned spending information in this document is consistent with the directions provided in the Minister of Finance's Budget and by TBS.
- It is comprehensive and accurate.
- It is based on sound underlying departmental information and management systems.
- The reporting structure on which this document is based has been approved by Treasury Board Ministers and is the basis for accountability for the results achieved with the resources and authorities provided.

Name: _____
André Juneau, Chairman

Date: Febuary 3, 2003

Section II: Raison d'être

The National Battlefields Commission, as manager of Battlefields Park, enables Canadians to enjoy the first national historic park in Canada and one of the most prestigious parks in the world.

The National Battlefields Commission (NBC) takes its mandate from the *Act respecting The National Battlefields at Quebec*, 7-8 Edward VII, ch. 57 and its amendments, passed on March 17, 1908. The Commission is designated as a departmental corporation, listed in Schedule II of *the Financial Administration Act*, and comes under the portfolio of the Minister of Canadian Heritage. It takes part in Portfolio activities and serves on a variety of co-ordination committees.

Land administered includes:

- the Plains of Abraham, site of the 1759 battle between Wolfe and Montcalm;
- Des Braves Park, marking the Battle of St Foy in 1760;
- St Denis Park, east of the Quebec Citadel, overlooking Cape Diamond;
- the Plains of Abraham Discovery Pavilion on Wilfrid Laurier Avenue;
- the Louis S. St. Laurent Heritage House located at 201 Grande Allée East in Quebec City;
- the adjoining thoroughfares, two Martello Towers on the site and a tower in Quebec City.

Section III: Planning Overview

The NBC plans to continue its mission to conserve and enhance the site so that Canadians can benefit from its historic, cultural, recreational, natural and even scientific aspects. To achieve its mission, NBC operations are largely funded through operating expenditures, and the Commission is authorized to spend revenue received during the year.

In 2008, the NBC will celebrate the 100th anniversary of Battlefields Park, followed in 2009 by the 250th anniversary of the Battle of the Plains of Abraham and in 2010 by the 250th anniversary of the Battle of St Foy. The NBC plans to celebrate these events in grand style. To this end, the NBC plans to develop over the next five years a number of projects to enhance the park to the benefit of all Canadians, as well as projects to ensure their preservation.

More specifically, over the next few years the NBC plans to continue refurbishing infrastructure and redesign some sports and recreational areas to more adequately meet user needs. The Commission also plans to increase the number of historical interpretation activities to better meet visitor needs, increase the num-

ber of historical interpretation facilities and gradually develop its Web site, thereby making institutional and historical information on the NBC and its facilities available.

The completion of these projects and others listed below will, however, depend on the resources available to the Commission, other than those from current operations.

As the NBC budget contains very little room for manoeuvre (about $250,000), additional creativity and effort will be required to develop new sources of income and meet NBC objectives. This will, however, be insufficient for the major refurbishment projects planned between now and 2008.

Moreover, it is important to remember that the NBC is not immune to drops in visitor numbers, bad weather or any unforeseeable event that would result in decreased parking lot revenues. Given the limited flexibility in the NBC budget, the Commission is vulnerable. In coming years, the NBC will also be faced with an increase in the percentage of Payments in Lieu of Taxes. The situation will be even more critical if, for any reason, the NBC has a bad year. The Commission could be forced to limit operations to essential services and possibly even cut back on some services offered to Canadians.

The $1.4 million in revenue generated is therefore essential to the NBC for its operations and to pay a number of salaries.

Thus, new partnerships and strategic relations are important, even essential, to the achievement of NBC objectives. The Commission must find sponsors and generate additional revenue, with a view to maintaining and increasing the quality of some services.

Section IV: Plans and Priorities by Strategic Outcomes

4.1 SUMMARY

Despite the difficulties that the NBC may face, it remains optimistic about future projects and intends to make every effort to fulfil its mandate and provide Canadians with one of the most prestigious parks in the world, permit the safe enjoyment and use of this historic and urban park, and provide quality activities and services that promote the wealth of the park, of its history and of our country.

4.2 DETAILS

- **one of the most prestigious parks in the world;**

The NBC must ensure compliance with the park's landscape design, created in the early 20th century by Canada's first landscape architect, and continue to embellish some areas of the park with horticultural and arboricultural work to ensure maintenance of the plant cover.

The annual budget earmarked for this work is $697,627.

Still with a view to providing Canadians with a park of exceptional quality, the NBC plans to **continue enhancing the park's main attractions** and **improve facilities adjacent to the Plains of Abraham**. The NBC will **refurbish the entrances to the park**, which have deteriorated over the years. The improvements made by neighbours adjoining the park have made the deterioration increasingly obvious. To this end, the NBC will work in partnership with the City of Quebec.

As part of its development activities and further to the agreement with the Quebec Celebration Canada Committee, the NBC will, **for the second year, maintain the Canada Garden**, located on National Defence property near the Plains, on an expense reimbursement basis. The NBC will **maintain these facilities in accordance with its quality standards**.

Changing weather conditions sometimes have a significant impact on day-to-day operations, especially on horticultural and arboricultural work. The trend toward a warmer fall has meant that the contracts of seasonal employees have been extended and floral displays have been maintained longer for the enjoyment of users and visitors.

Every sector of the NBC is involved in the work of running one of the world's most prestigious parks. The NBC will **organize group activities** so as to enable all Canadians to discover the heritage value of the park, gain greater awareness and understand the importance of protecting its environment.

Between now and 2008, the NBC will **develop a variety of projects to improve the park** and thus offer Canadians one of the most prestigious parks in the world, to mark the 100th anniversary of the park and to commemorate the battles.

- **the opportunity to safely enjoy and use an historic park in an urban setting;**

The NBC must ensure surveillance and maintenance of the park and its assets. The Commission will **maintain the real estate, property, vehicles and facilities** that it manages. A substantial part of the NBC's budget—$1,928,473—goes toward regular maintenance of the park.

The NBC must at all times reconcile the historic importance of the site with its role as an urban park, so as to provide the best possible response to the expectations of Canadians, both residents of the Quebec region and tourists.

The NBC wishes to maintain services of exceptional quality. To this end, the Commission will **continue to work on the progressive achievement of its long-term investment and operation plan** to refurbish major infrastructure and create development and protection projects.

The NBC is aware of the increasing number of visitors to the park and its growing use for activities requiring additional public services. To this end, it will have to take this situation into account in the future when making decisions and setting priorities.

The NBC will **continue co-operating with the City of Quebec** with regard to maintenance work, capital works and the loan of equipment, evaluated at about $100,000 annually.

For the security of park users, the NBC maintains a 24-hour surveillance service, for which an annual budget of $341,997 is allocated.

In preparation for 2008-2010, the NBC hopes to fully restore the park so that Canadians can continue to enjoy and use it in complete safety for many decades to come.

- **high quality activities and services to increase awareness of the area's assets, as well as its history and the history of the country.**

The NBC welcomes visitors, offers a variety of activities for groups of all ages and presents exhibits at the Battlefields Park Interpretation Centre, Discovery Pavilion and Louis S. St. Laurent Heritage House. Based on the resources available for the NBC, the Commission will **focus on promoting the Canada Odyssey exhibit**, presented at the Discovery Pavilion, and thus make Canadians and foreign visitors aware of a major attraction showcasing the Plains of Abraham, the cornerstone of history and the natural sciences in Canada.

The NBC will **continue its interpretation activities**, including guided tours, tours and visits of the Interpretation Centre, Martello towers and Louis S. St. Laurent Heritage House, bus tours of the park's various attractions and educational activities. These activities provide an enjoyable way for Canadians to learn about various aspects of the history of their country and the Plains of Abraham, including such areas as social and natural sciences. The NBC is responsible for making Canadians fully aware of its activities and services, and an annual budget of $989,992 is allocated for this purpose.

The NBC will also **continue its efforts to find sponsorships, exchange services and form new partnerships,** so as to improve client services and respond to government programs and initiatives.

4.3 APPLICATION

Each of these strategic priorities is an essential component of the NBC's mandate. The Commission's board of directors meets regularly throughout the year and keeps a watchful eye on the main results achieved.

The 100th anniversary of the park and the commemoration of the battles deserve to be marked in an exceptional manner, and the NBC has thus called on its staff and departments to propose original ideas and projects.

To assess the efficiency of its operations and to measure the achievement of its priorities, the NBC will use a number of performance indicators relevant to its activities, including the following:

- the number of its educational activities and participants;
- visitation of the exhibits showcased at the Discovery Pavilion, Interpretation Centre and Louis S. St. Laurence Heritage House;
- the concrete results of NBC's co-operation with its partners;
- revenues and sponsorships;
- visitation of the site.

4.4 KEY GOVERNMENT THEMES AND MANAGEMENT INITIATIVES

- Modern Comptrollership

The NBC will work towards this government objective by developing an action plan in 2003-2004, to be implemented in subsequent years.

- Government On-Line

Over the next year, the NBC will **continue working to improve its Web site**, making it more complete and detailed, and bringing it into line with Government-On-Line standards. The NBC will also **progressively develop the content of the site** to make it a reference for those seeking information on the history of the park, its various components and its role as an urban park. The NBC plans to carry out this project over several years.

- Service Improvement Initiative

To respond to the expectations of Canadians, the NBC **plans to maintain high quality services** while taking into account the increasing number of park visitors and its growing use for activities requiring more public services. The NBC considers this initiative of the greatest importance in terms of public satisfaction.

- Social Union Framework Agreement

Two aspects of the Social Union Framework Agreement are particularly important for the NBC—services for persons with disabilities and the well-being of children. The NBC will **maintain access** to various park sectors and attractions **to enable persons with disabilities** to use its services. It will also continue to **provide children with a variety of interpretation activities** related to the Plains of Abraham for their personal enrichment and education.

- Sustainable Development Strategies

As manager of an urban park, the NBC will **maintain its sustainable development strategies** in view of ensuring the integrity of the site and its natural resources and making environmental protection measures part of its day-to-day maintenance and conservation activities, so as to provide Canadians with a green and natural space for relaxation.

4.5 HORIZONTAL INITIATIVES

- Regulatory Initiatives

The Commission will **apply the new regulatory measures** that took effect in 2002 and which modify the legal aspects of certain parts of the regulation pertaining to Battlefields Park. No new regulatory initiatives are expected.

- Human Resource Management

The NBC will **continue implementing the new human resources management framework**. The goal is to ensure that site users are well served by an organization that is focussed on results, based on values and representative in terms of continuous learning, at a level comparable to other federal institutions.

Section V : Organization

5.1 STRATEGIC OUTCOMES AND BUSINESS LINES

Business Lines	Strategic Outcomes				Total
	One of the most prestigious parks in the world	The opportunity to safely enjoy and use an historic park in an urban setting	High quality activities and services to increase awareness of the area's assets, as well as its history and the history of the country	General	2003-2004 and subsequent years
Conservation:	$697,627	$1,928,473			$2,626,100
Development:			$989,992		$989,992
Administration*:				$5,036,908	$5,036,908
Total:					$8,653,000

*This item includes administrative services, parking management and Payments in Lieu of Taxes.

5.2 ACCOUNTABILITY

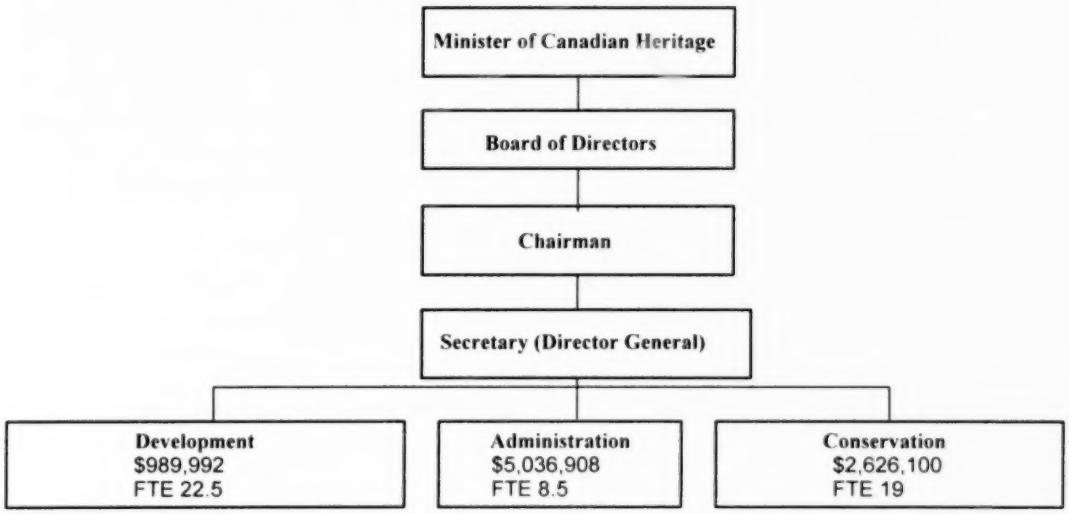

5.3 BUSINESS LINE DESCRIPTION

National Battlefields Commission operations are organized into three activities and seven sub-activities:

Conservation, comprising the following units:

- Maintenance, which sees to maintenance of the site, its furnishings, buildings and infrastructure, provides for a safe and stable environment, minimizes the effects of wear and tear and deterioration, and slows down or prevents damage;

- Landscaping, which is responsible for landscaping, horticultural and arboricultural activities;

- Surveillance and Security, which sees to it that regulations regarding peace and public order are respected, enforces traffic and parking regulations, ensures the safety of site users, and provides for surveillance of the Commission's premises and properties;

Development, comprising the following units:

- Client Services, which includes welcoming visitors and users to the park, the disseminating of information to the public and taking reservations for educational interpretation activities for school and day camp clientele and the general public;

- Communications, which sees to promotion and advertising for the activities and services and ensures the visibility of the Commission and the federal government;

Administration, which comprises management and administrative services and financial services.

5.4 DEPARTMENTAL PLANNED SPENDING

($ thousands)	Forecast Spending 2002-2003	**Planned Spending 2003-2004**	Planned Spending 2004-2005	Planned Spending 2005-2006
Budgetary Main Estimates (gross)	7,707	**8,653**	8,655	8,658
Less: Respendable Revenue	1,200	**1,400**	1,400	1,400
Total Main Estimates	6,507	**7,253**	7,255	7,258
Adjustments **	1,280			
Net Planned Spending	7,787*	**7,253**	7,255	7,258
Net cost of Program	7,787*	**7,253**	7,255	7,258
Full Time Equivalents	50	**50**	50	50

*Reflects best forecast of total planned spending to the end of the fiscal year, including the Supplementary Estimates.

**Adjustments are to accommodate approvals obtained since the Main Estimates and include Budget initiatives, Supplementary Estimates, etc.

Overall, the NBC's main estimates for 2003-2004 and the following two years are similar to those for 2002-2003, excluding the $220,000 included under special projects to build an annex to the Louis S. St. Laurent Heritage House and a $340,000 transfer from the previous year that increased the net program cost in 2002-2003 by $560,000.

Section VI: Annexes

6.1 SOURCES OF RESPENDABLE REVENUE

($ thousands)	Forecast Revenue 2002-2003	**Planned Revenue 2003-2004**	Planned Revenue 2004-2005	Planned Revenue 2005-2006
Parking lots:	840	**840**	840	840
Educational activities and visitors welcoming:	317	**317**	317	317
Rental of premises:	183	**183**	183	183
Other revenue:	60	**60**	60	60
TOTAL RESPENDABLE REVENUE:	1400	**1400**	1400	1400

6.2 OTHER INFORMATION

Listing of Statutes and Regulations

Act respecting the National Battlefields at Quebec	1908, 7-8 Edward VII, ch 57 and amendments
By-law Amending the National Battlefields Park By-law	SOR/2002-186, 9 May, 2002

Web Site

Internet address: www.ccbn-nbc.gc.ca

Commission des champs de bataille nationaux

Budget des dépenses 2003-2004

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

Les documents budgétaire

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses, qui est déposé à la Chambre des communes par la présidente du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre les principaux éléments du Budget principal des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le Budget).

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus; il y est fait également mention des besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents doivent être déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui font ensuite rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.

2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget des dépenses, de même que le Budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le
Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux, 2003.

En vente chez votre libraire local ou par la poste auprès
des Éditions du gouvernement du Canada
Communication Canada
Ottawa (Ontario)
KIA OS9

Téléphone : (613) 941-5995
Télécopieur : (613) 954-5779 ou 1-800-565-7757 (Canada et É.-U.)
Commandes seulement : 1-800-635-7943 (Canada et É.-U.)
Internet : http://publications.communication.gc.ca

No de catalogue : BT31-2/2004-III-97
ISBN 0-660-62216-5

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

BUDGET DES DÉPENSES
2003-2004

Rapport sur les plans et les priorités

Approuvé

HONORABLE SHEILA COPPS, P.C., DÉPUTÉE
MINISTRE DU PATRIMOINE CANADIEN

TABLE DES MATIÈRES

Section I : Messages **5**

Message de la Ministre 5
Déclaration de la direction 6

Section II : Raison d'être **7**

Section III : Survol de la planification **7**

Section IV : Plans et priorités par résultat stratégique **9**

4.1 Résumé 9
4.2 Détails 9
4.3 Application 11
4.4 Thèmes et initiatives de gestion clés du gouvernement 12
4.5 Résultats horizontaux 13

Section V : Organisation **13**

5.1 Résultats stratégiques et secteurs d'activités 13
5.2 Responsabilisation 14
5.3 Description des secteurs d'activités 14
5.4 Dépenses prévues de la Commission 15

Section VI : Annexes **16**

6.1 Sources des recettes disponibles 16
6.2 Autres renseignements 16

Section I : Messages

Message de la Ministre

Les Canadiens et les Canadiennes sont de plus en plus fiers de leur culture et de leur diversité et célèbrent notre identité canadienne. Être Canadien ou Canadienne, c'est faire preuve d'ouverture face aux différences et apprécier la richesse culturelle qui accompagne notre diversité.

Les 18 organismes et sociétés d'État qui composent le Portefeuille du Patrimoine canadien œuvrent à renforcer notre identité et notre sentiment d'appartenance et à faire de notre diversité notre force sur tous les plans, que ce soit au niveau culturel, social, politique ou économique. À l'ère de la mondialisation, les Canadiens et les Canadiennes ne peuvent tenir leurs valeurs, leur culture et leur identité pour acquises. Il est donc important d'encourager l'expression de ces valeurs qui nous tiennent à cœur et qui incarnent notre identité. Le Portefeuille du Patrimoine canadien est fier, en collaboration avec ses nombreux partenaires, d'appuyer le travail et le succès de nos artistes, créateurs, athlètes et de tous ceux et celles qui incarnent nos valeurs et apportent leur contribution à la vitalité du pays. Les membres du Portefeuille du Patrimoine canadien nous incitent, par leurs activités, à mieux connaître notre histoire et notre culture. Ils nous aident à mieux exprimer nos valeurs, à mieux nous connaître et à développer des liens entre nous.

La Commission des champs de bataille nationaux, l'un des membres du Portefeuille du Patrimoine canadien, conserve et met en valeur, depuis bientôt un siècle, un lieu historique de première importance dans l'histoire du Canada, soit les plaines d'Abraham ainsi que d'autres parcs et propriétés situés à proximité. En mettant en valeur l'un des parcs les plus prestigieux au monde et en préparant la célébration de son 100^{e} anniversaire qui aura lieu en 2008, la Commission continue à contribuer au bien-être des Canadiens et des Canadiennes qui, en nombre toujours croissant, apprécient ce parc unique à la vocation à la fois, historique et urbaine.

J'espère que ce rapport trouvera un écho auprès de ceux et celles que la Commission vise à mieux servir, favorisera leur participation et contribuera à leur donner la place qui leur revient dans notre société.

Sheila Copps

DÉCLARATION DE LA DIRECTION

Rapport sur les plans et les priorités de 2003-2004

Je soumets, en vue de son dépôt au Parlement, le rapport sur les plans et les priorités de 2003-2004 de la

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX.

Le document a été préparé conformément aux principes de présentation et aux exigences de déclaration énoncées dans les *Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et les priorités de 2003-2004* :

- Il décrit fidèlement les plans et les priorités de l'organisation.
- Les données sur les dépenses prévues qu'il renferme respectent les consignes données dans le budget du ministre des Finances et par le SCT.
- Le document est complet et exact.
- Il se fonde sur de bons systèmes d'information et de gestion ministérielle.
- La structure de rapport sur laquelle s'appuie le présent document a été approuvée par les ministres du Conseil du Trésor et sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.

Nom : 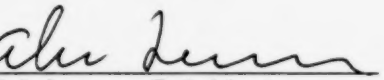

André Juneau, Président

Date : 3 février 2003

Section II : Raison d'être

La Commission des champs de bataille nationaux, en tant que gestionnaire du parc des Champs-de-Bataille, permet aux Canadiens et aux Canadiennes de bénéficier du premier parc national historique au Canada et d'un des plus prestigieux parcs urbains au monde.

La Commission des champs de bataille nationaux (CCBN) tient son mandat de la *Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec*, 7-8 Édouard VII, chap. 57 et ses amendements, promulguée le 17 mars 1908. Elle est désignée comme un établissement public (annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques)* et est une composante du portefeuille de la Ministre du Patrimoine canadien. Elle collabore aux activités du portefeuille et participe aux divers comités de coordination.

Le territoire administré par la CCBN comprend :

- les plaines d'Abraham, site de la bataille de 1759 opposant Wolfe et Montcalm;
- le parc des Braves, témoin de la bataille de Sainte-Foy en 1760;
- le parc Saint-Denis à l'est de la Citadelle de Québec surplombant le Cap-aux-Diamants;
- la Maison de la découverte des plaines d'Abraham sise sur l'avenue Wilfrid-Laurier;
- la Maison patrimoniale Louis S.-St-Laurent sise au 201, Grande Allée Est à Québec,
- les voies de circulation limitrophes, deux tours Martello sur le site même et une tour dans la ville de Québec.

Section III : Survol de la planification

La CCBN entend poursuivre sa mission de conservation et de mise en valeur du territoire de façon à ce que les Canadiens et les Canadiennes puissent bénéficier de ses divers aspects historique, culturel, récréatif, naturel voire scientifique. Pour assurer cette mission, elle dispose d'un budget financé en bonne partie au moyen de dépenses de fonctionnement et est autorisée à dépenser les recettes perçues au cours de l'année.

En 2008, la CCBN fêtera le 100^{e} anniversaire de la création du parc des Champs-de-Bataille, suivi en 2009 du 250^{e} anniversaire de la bataille des plaines d'Abraham et en 2010 du 250^{e} anniversaire de la bataille de Sainte-Foy. Ces événements devront être soulignés d'une façon exceptionnelle. Pour ce faire, elle envisage la réalisation d'ici 5 ans, de plusieurs projets de mise en valeur du

parc pour le bénéfice des Canadiens et des Canadiennes et des projets en vue d'assurer la conservation du territoire.

Notamment, au cours des prochaines années, la CCBN entend poursuivre la réfection de certaines infrastructures, réaménager certaines aires sportives et récréatives de manière à répondre adéquatement aux besoins des usagers. Par ailleurs, elle vise aussi à rehausser le niveau d'activités à caractère historique de façon à mieux répondre aux besoins des visiteurs, à augmenter les installations diffusant davantage l'histoire du territoire et à développer graduellement son site Internet permettant ainsi de rendre accessible l'information institutionnelle et historique de la CCBN et de son territoire.

Toutefois, la réalisation de ces projets et de certains autres énumérés subséquemment demeure fonction de la disponibilité budgétaire de la CCBN outre ses opérations courantes.

Comme le budget de la CCBN n'offre que peu de marge de manœuvre, environ 250 000 $, elle devra donc redoubler d'imagination et d'effort de façon à développer et engendrer de nouvelles sources de revenus afin de rencontrer ses objectifs. Ce qui, toutefois, ne pourra pas être suffisant pour les grands projets de réfection d'ici 2008.

D'autre part, il est important de rappeler que la CCBN n'est pas à l'abri d'une baisse d'achalandage, de la mauvaise température, ni d'un imprévu qui entraînerait une baisse de revenus de stationnement. Avec le peu de marge de manœuvre par rapport à l'ensemble de son budget, elle risque toujours de se retrouver dans une situation précaire. Au surplus, la CCBN doit s'attendre au cours des prochaines années à une augmentation du pourcentage des paiements versés en remplacement d'impôts dont elle doit s'acquitter. La situation devient plus critique si pour plusieurs raisons, la CCBN traverse une mauvaise année. La CCBN pourrait être dans l'obligation de ne s'en tenir qu'à ses opérations courantes essentielles voire couper certains services aux Canadiens et aux Canadiennes.

Les revenus générés de l'ordre de 1 400 000 $ sont donc essentiels à la CCBN pour son fonctionnement et le paiement de plusieurs salaires.

Le développement de partenaires et l'établissement de relations stratégiques demeurent importants voire essentiels dans l'atteinte des objectifs de la CCBN. Elle se doit de trouver des commanditaires et de générer plus de revenus de manière à maintenir et à rehausser le niveau de qualité de certains services.

Section IV : Plans et priorités par résultat stratégique

4.1 RÉSUMÉ

Malgré les difficultés que la CCBN peut rencontrer, elle demeure optimiste pour les projets futurs et entend mettre tous ses efforts afin de respecter son mandat et d'offrir un des plus prestigieux parcs au monde aux Canadiens et aux Canadiennes, de permettre la jouissance et l'utilisation en toute sécurité de ce parc à vocation historique et urbaine et de fournir la prestation d'activités et des services de qualité pour la sensibilisation aux richesses du territoire, à son histoire et à son pays.

4.2 DÉTAILS

- **un des plus prestigieux parcs au monde;**

La CCBN doit assurer le respect du plan d'aménagement du parc réalisé au début du XX^{e} siècle par le premier architecte paysagiste du Canada et poursuivre l'embellissement de certains secteurs du parc par des aménagements horticoles et des travaux arboricoles pour assurer le maintien du couvert végétal.

Les ressources budgétaires réservés à cette fin sont de 697 627 $ annuellement.

Toujours en vue d'offrir un parc d'une qualité exceptionnelle au profit des Canadiens et des Canadiennes, la CCBN prévoit **poursuivre la mise en valeur des principaux attraits du parc** et **améliorer les aménagements en bordure des plaines d'Abraham**. La CCBN **réaménagera les entrées du parc** qui se sont détériorées au fil des ans, ce qui est de plus en plus évident depuis les aménagements d'embellissement apportés par ses voisins en périphérie du parc. Pour ce faire, elle travaillera en collaboration avec la Ville de Québec.

Dans le cadre de ses activités d'aménagement et suite à une entente avec « Le Comité des célébrations du Canada au Québec », la CCBN **entreprendra sa 2^{e} année pour l'entretien du jardin du Canada** situé sur les terrains de la Défense nationale à proximité des plaines, moyennant le remboursement des dépenses. La CCBN **entretiendra ces aménagements selon ses critères de qualité.**

Les conditions climatiques changeantes ont parfois un impact important sur les opérations courantes, notamment sur la quantité des travaux horticoles et arboricoles. Ainsi, la tendance à avoir une saison automnale plus chaude entraîne la prolongation du personnel saisonnier et le maintien des aménagements floraux plus longuement pour le bénéfice des usagers et visiteurs.

Chacun des services de la CCBN s'implique en vue d'offrir un des plus prestigieux parcs au monde. La CCBN **organisera des activités d'animation** de façon à permettre à tous les Canadiens et les Canadiennes de découvrir la valeur patrimoniale du parc, de se sensibiliser et de prendre conscience de l'importance de la protection de son environnement.

D'ici 2008, la CCBN **élaborera divers projets qui seront réalisés en vue d'améliorer le parc** et ainsi offrir aux Canadiens et aux Canadiennes l'un des plus prestigieux parcs au monde à l'occasion du 100e anniversaire de sa création et de la commémoration des grandes batailles.

- **la jouissance et l'utilisation en toute sécurité d'un parc à vocation historique et urbaine;**

La CCBN doit assurer la surveillance et l'entretien du parc et de ses biens. Elle **entretiendra les biens meubles et immeubles, les véhicules et les infrastructures** qu'elle gère. Une bonne partie du budget de la CCBN contribue à l'entretien régulier du parc. Il représente un montant de 1 928 473 $.

En tout temps, la CCBN doit concilier l'importance historique du parc avec son rôle de parc urbain afin de répondre le mieux possible aux attentes des Canadiens et des Canadiennes, qu'ils soient résidants de la région de Québec ou touristes.

La CCBN désire maintenir une qualité de services exceptionnelle. À cet égard, elle **poursuivra ses efforts en vue de la réalisation progressive de son plan d'investissement et d'opération à long terme** visant la réfection des principales infrastructures et le développement de projets de mise en valeur et de protection.

La CCBN tient compte de l'accroissement de la fréquentation du parc et de l'augmentation de l'utilisation du site pour la tenue d'activités qui entraînent une demande grandissante de services publics. À cette fin, elle devra dans le futur tenir compte de cette réalité dans le choix de ses priorités.

La CCBN **poursuivra sa collaboration avec la Ville de Québec** pour la réalisation de certains travaux d'entretien, d'immobilisation et de prêt d'équipements d'une valeur d'environ 100 000 $ annuellement.

Pour la sécurité des usagers du parc, la CCBN maintient un service de surveillance disponible en tout temps. Un budget de 341 997 $ y sera alloué annuellement.

En prévision de 2008-2010, la CCBN espère pouvoir remettre à neuf le parc afin que les Canadiens et les Canadiennes puisse y jouir et l'utiliser en toute sécurité au cours des décennies suivantes.

- **la prestation d'activités et de services de qualité pour la sensibilisation aux richesses du territoire, à son histoire et à celle du pays.**

La CCBN accueille les visiteurs, propose diverses activités d'animation à des groupes de tout âge et présente des expositions au Centre d'interprétation du parc des Champs-de-Bataille, à la Maison de la découverte et à la Maison patrimoniale Louis S.-St-Laurent. Selon les ressources mises à la disposition de la CCBN, la Commission **s'emploiera**, notamment **à accroître la promotion de l'exposition « Odyssée Canada »** présentée à la Maison de la découverte et ainsi faire connaître aux citoyens canadiens et aux visiteurs étrangers un attrait majeur mettant en évidence les plaines d'Abraham, pierre angulaire de l'histoire et des sciences naturelles au Canada.

La CCBN **poursuivra ses activités d'animation,** soient les visites guidées, les visites du Centre d'interprétation, dans les tours Martello et de la Maison patrimoniale Louis S.-St-Laurent, les visites animées en autobus sur les différents attraits du parc et les activités éducatives. Ces activités permettront aux Canadiens et aux Canadiennes d'acquérir des connaissances sur l'histoire du pays et sur celle des plaines d'Abraham dans divers domaines notamment en sciences humaines et de la nature et ce, tout en se divertissant. Elle a donc le devoir de bien faire connaître ses activités et ses services aux Canadiens et aux Canadiennes. À cet égard, le budget alloué est de 989 992 $ annuellement.

La CCBN **poursuivra également ses efforts dans la recherche de commandites, d'échange de services et de nouveaux partenariats** en vue d'améliorer les services à la clientèle et de répondre aux programmes et aux initiatives du gouvernement.

4.3 APPLICATION

Chacune des priorités stratégiques mentionnées constitue des éléments essentiels à l'accomplissement du mandat de la CCBN. Son Conseil d'administration se rencontre régulièrement au cours d'une année et surveille les principaux résultats obtenus.

En vue de célébrer d'une façon exceptionnelle son 100^{e} anniversaire et la commémoration des grandes batailles, la CCBN a mobilisé tout le personnel de chacun de ses services pour qu'il apporte des idées originales et des projets à réaliser.

Pour s'assurer de l'efficacité de ses opérations et de l'atteinte de ses priorités, la CCBN s'appuiera sur des indicateurs de rendement pertinents à ses activités, y compris les indicateurs suivants :

- le nombre des activités d'animation ainsi que le nombre de participants;
- la fréquentation des expositions présentées à la Maison de la découverte, au Centre d'interprétation et à la Maison patrimoniale Louis S.-St-Laurent;
- les résultats concrets de la coopération de la CCBN avec ses divers partenaires;
- les revenus et les commandites;
- la fréquentation du site.

4.4 THÈMES ET INITIATIVES DE GESTION CLÉS DU GOUVERNEMENT

- Modernisation de la fonction de contrôleur

Au sein de la CCBN, cet objectif gouvernemental se poursuivra par l'établissement d'un plan d'action en 2003-2004 et sa mise en œuvre sera entreprise au cours des années subséquentes.

- Gouvernement en direct

Au cours de la prochaine année, la CCBN **poursuit les démarches entreprises en vue d'améliorer son site Internet**, le rendre plus complet et détaillé et conforme aux normes du Gouvernement. Également, elle **en développera progressivement le contenu** de façon à devenir une référence pour tous les publics sur toute question relative à l'histoire du parc et de ses diverses composantes et être une source de renseignements à l'égard des volets reliés à son rôle de parc urbain. La CCBN prévoit étaler la réalisation de ce projet sur quelques années.

- Initiative d'amélioration du service

En vue de répondre aux attentes des Canadiens et des Canadiennes, la CCBN **maintiendra des services de grande qualité** et ce, même en tenant compte de l'accroissement de la fréquentation du parc et de l'augmentation de l'utilisation du site pour la tenue d'activités qui entraînent une demande grandissante de services publics. La CCBN considère cette initiative de la plus haute importance pour la satisfaction du public.

- Entente cadre sur l'union sociale

Deux aspects touchent principalement la CCBN suivant l'entente cadre pour l'union sociale, soit les services aux personnes handicapées et le bien-être des enfants. D'une part, la CCBN **maintiendra l'accessibilité** à différents secteurs ou points d'attraits du parc permettant **aux personnes handicapées** de bénéficier de ses services. D'autre part, elle **continuera d'offrir aux enfants des activités d'animation** reliées aux plaines d'Abraham pour leur enrichissement personnel et éducatif.

- Stratégies de développement durable

En tant que gestionnaire d'un parc urbain, la CCBN **maintiendra ses stratégies liées au développement durable** consistant à assurer l'intégrité du territoire et de ses ressources naturelles, à adopter des mesures de protection de l'environnement dans ses actions courantes d'entretien et de conservation et ainsi à procurer aux Canadiens et aux Canadiennes une aire de verdure et de nature où il fait bon relaxer.

4.5 RÉSULTATS HORIZONTAUX

- Initiatives réglementaires

La Commission **appliquera les nouvelles mesures réglementaires** entrées en vigueur au cours de l'année 2002 modifiant l'aspect légal de certaines parties du règlement concernant le parc des Champs-de-Bataille. Aucune nouvelle initiative réglementaire n'est prévue.

- Gestion des ressources humaines

La CCBN **poursuivra la mise en œuvre de son nouveau cadre de gestion des ressources humaines**. Il vise à ce que les utilisateurs du site soient bien servis par une organisation axée sur les résultats, fondée sur les valeurs, représentative en apprentissage permanent et de niveau comparable aux autres institutions fédérales.

Section V : Organisation

5.1 RÉSULTATS STRATÉGIQUES ET SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteurs d'activités	Résultats stratégiques				Total
	Un des plus prestigieux parcs au monde	La jouissance et l'utilisation en toute sécurité d'un parc à vocation historique et urbaine	La prestation d'activités et de services de qualité pour la sensibilisation aux richesses du territoire, à son histoire et à celle du pays	Général	2003-2004 et années subséquentes
Conservation :	**697 627 $**	**1 928 473 $**			**2 626 100 $**
Mise en valeur :			**989 992 $**		**989 992 $**
Administration* :				**5 036 908 $**	5 036 908 $
Total :					**8 653 000 $**

* Ce poste comprend les services administratifs, la gestion des stationnements et les paiements versés en remplacement d'impôts.

5.2 RESPONSABILISATION

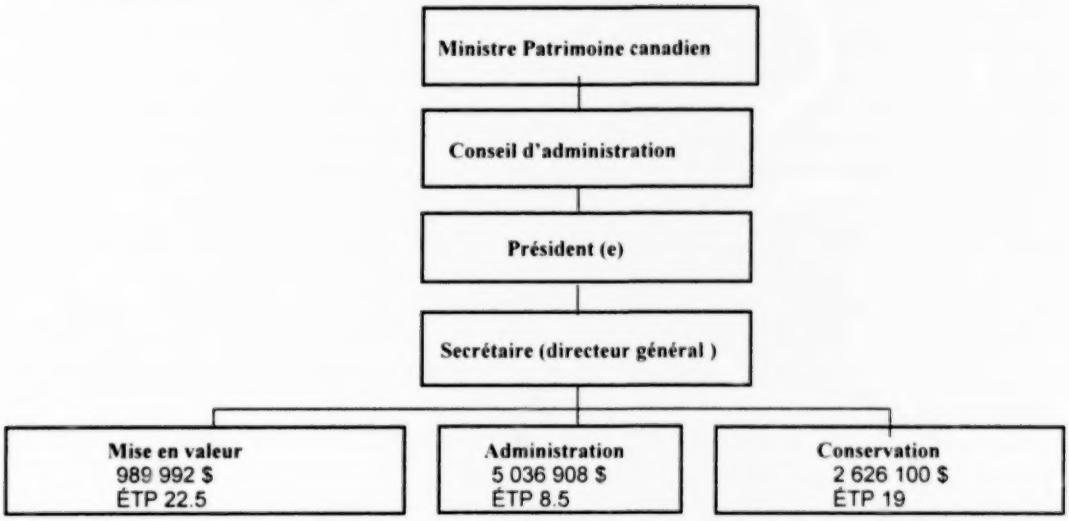

5.3 DESCRIPTION DES SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'organisation de la Commission des champs de bataille nationaux se présente en trois activités et sept sous-activités :

la conservation regroupe les services suivants :

- l'entretien qui voit à l'entretien du site, de son mobilier, de ses bâtiments et de ses infrastructures, à assurer un environnement sûr et stable, à atténuer l'usure et la détérioration et à retarder ou à prévenir les dommages;

- l'aménagement qui s'occupe des activités d'aménagement paysager, d'horticulture et d'arboriculture;

- la surveillance et la sécurité qui voient au respect des règlements concernant la paix et le bon ordre ainsi que ceux relatifs à la circulation et au stationnement, à la sécurité des usagers du site et à la surveillance des lieux et propriétés de la Commission;

la mise en valeur regroupe les services suivants :

- le Service à la clientèle qui comprend l'accueil des visiteurs et des usagers du parc, de la diffusion d'information au public et des réservations des activités d'animation à caractère éducatif pour la clientèle scolaire, de terrains de jeux et du grand public;

- la communication qui voit à la promotion et la publicité des activités et des services et assure la visibilité de la Commission et du gouvernement canadien;

l'administration regroupe la direction et les services administratifs et les services financiers.

5.4 DÉPENSES PRÉVUES DE LA COMMISSION

(En milliers de dollars)	Prévisions de dépenses 2002-2003	**Dépenses Prévues 2003-2004**	Dépenses Prévues 2004-2005	Dépenses Prévues 2005-2006
Budgétaire du Budget principal des dépenses (brut)	7,707	**8,653**	8,655	8,658
Moins : Recettes disponibles	1,200	**1,400**	1,400	1,400
Total du Budget principal des dépenses	6,507	**7,253**	7,255	7,258
Rajustements **	1,280			
Dépenses nettes prévues	7,787*	**7,253**	7,255	7,258
Coût net du programme	7,787*	**7,253**	7,255	7,258
Équivalents temps plein	50	**50**	50	50

*Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total des dépenses prévues à la fin de l'exercice courant, incluant les dépenses du budget supplémentaire.

**Les rajustements tiennent comptent des approbations qui ont été obtenues depuis le Budget principal des dépenses et comprennent les initiatives du Budget fédéral, le Budget supplémentaire des dépenses, etc.

Dans l'ensemble, le budget principal des dépenses de la CCBN en 2003-2004 et pour les deux prochaines années est similaire à celui de 2002-2003. Il faut cependant exclure un montant de 220 000 $ accordé à titre de projets spéciaux pour la construction d'un bâtiment annexé à la Maison patrimoniale Louis S.-St-Laurent et un transfert de 340 000 $ provenant de l'année antérieure et ayant contribué à augmenter le coût net du programme en 2002-2003 d'un montant de 560 000 $.

Section VI : Annexes

6.1 SOURCES DES RECETTES DISPONIBLES

(En milliers de dollars)	Prévisions des recettes 2002-2003	**Recettes prévues 2003-2004**	Recettes prévues 2004-2005	Recettes prévues 2005-2006
Stationnements :	840	**840**	840	840
Activités pédagogiques et accueil :	317	**317**	317	317
Location de locaux :	183	**183**	183	183
Autres revenus :	60	**60**	60	60
TOTAL DES RECETTES DISPONIBLES :	1400	**1400**	1400	1400

6.2 AUTRES RENSEIGNEMENTS

Liste des lois et règlements

Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec	1908, 7-8 Edouard VII, chap. 57 et amendements
Règlement modifiant le Règlement concernant le parc des Champs-de-Bataille nationaux	DORS/2002-186, 9 mai 2002

Site Internet

Adresse Internet : www.ccbn-nbc.gc.ca